



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 2 : - VOLET SOCIAL ET FISCAL

Code : PR1098916154

Modalités

Durée :

2.50 heures soit 0.50 jour(s).

Intervenant :

Edouard CHAUVET, Formateur concepteur- animateur, diplômé d'expertise comptable et de l'AUREP

Profils des apprenants :

- Toutes personnes ayant un bien meublé en location ou souhaitant le mettre en location - adhérentes ou pas au CGA MP

Prérequis :

- Aucun
- Niveau : Fondamentaux

Effectif :

- Minimal : 5
- Maximal : 10

Lieu :

A distance

Tarifs :

- Adhérent : 60.00 HT - 72.00 TTC
- Non Adhérent : 60.00 HT - 72.00 TTC

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 2 : - VOLET SOCIAL ET FISCAL

Description du programme

On ne choisit plus d'être loueur en meublé professionnel (fiscal et social), on le devient de fait. Comment éviter les pièges devenus plus nombreux avec les dernières évolutions réglementaires.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le fonctionnement et les principales évolutions du régime fiscal et social de la location meublée
- Connaître les impacts de la loi de finances 2024 et du projet de loi LE MEUR

Contenu de la formation

- La plupart des exploitants de location meublée relèvent de plein droit du micro-Bic. Est-ce pour autant le bon régime ? Sur option, il est possible de choisir le régime du réel. Quelles sont les contraintes mais surtout l'intérêt de ce régime ?
- Quelles conséquences en matière de taxation à l'impôt sur le revenu :
 - L'objectif, avec l'aide d'exemples comparatifs chiffrés, est de pouvoir être en mesure de déterminer lequel des deux régimes (micro ou réel) est le plus adapté à votre situation.

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 2 : - VOLET SOCIAL ET FISCAL

- Quelles sont les règles d'imputation des déficits des loueurs de meublés professionnels et non professionnels ?
- Quel est le traitement fiscal des plus-values des loueurs de meublés professionnels et non professionnels ?
- Comment bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu pour frais de comptabilité en cas d'option pour le réel ?
- Comment le revenu des loueurs en meublés est taxé socialement ?
 - Paiement des contributions sociales auprès du Trésor public ou cotisations sociales de la Sécurité sociale pour les indépendants, ou du régime général ?
- Quelles conséquences au niveau des impôts locaux ?
 - La contribution foncière des entreprises (CFE).
 - Le dispositif de plafonnement de la CFE en fonction de la valeur ajoutée.
 - Dans quelle situation la taxe d'habitation sera due par l'exploitant ?

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des cas pratiques personnalisés. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.
- Quiz en salle.

Qualité et indicateurs de résultats :

Evaluation de la satisfaction des stagiaires - Evaluation en formation par le formateur.

Accessibilité :

- Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre aux besoins spécifiques liés à votre handicap à s.douhet@cgamp.asso.fr

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 2 : - VOLET SOCIAL ET FISCAL

Financement :

Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sophie DOUHET à s.douhet@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :

Inscriptions au plus tard, 1 semaine avant le début de la formation.

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :

Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP

s.douhet@cgamp.asso.fr

05 62 16 73 54

06 12 25 12 78

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025